EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 septembre 2014 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt six septembre deux mille quatorze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 septembre 2014, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Nicolas BONNET, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Isabelle PADOVANI, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Cécile AUDET à Jérôme AUSLENDER, Louis COUSTÈS à Fabienne MONTEL, Alain LAFFONT à Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX à Saïd Akim BARA**
Excusé(e)s :	**Anne FAUROT**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur Jean-Pierre LAVIGNE arrive avant le débat sur la question 2.
Monsieur Antoine RECHAGNEUX et Madame Isabelle PADOVANI quittent la séance avant la question 18 examinée en fin de séance à huis clos.

Rapport N° 15

ATTRIBUTION DE TERRAINS PAR LA SAFER D'AUVERGNE À LA COMMUNE DE CLERMONT-FERRAND - CÔTES DE CLERMONT-CHANTURGUE

Monsieur Antoine RECHAGNEUX ne prend pas part au vote.

Par délibération du 26 avril 2013, la commune a décidé d'adhérer à l'outil de veille foncière « Vigifoncier » mis en place par la SAFER Auvergne et proposé à l'usage des collectivités.

Par cet outil, la SAFER informe les collectivités des cessions / acquisitions de terrains agricoles, et leur permet, ainsi, d'exercer leur droit de préemption.

Dans la continuité de sa politique de préservation et de sauvegarde de l'espace des Côtes de Chanturgue, la commune s'est positionnée favorablement en vue de l'acquisition d'un certain nombre de parcelles sur ce site, qui sont les suivantes :

- au Grand Var : NO n° 1, 10, 22, 34, 37, 43, 81A, 81B, 81C, 83A, 83B, 100B, 104B et 104D.
- au Petit Var : MZ n° 96A, 101, 104, 106.
- au Puy de Var : MZ n° 131, 149A, 149B, 173.

Un avis positif du Comité Technique Départemental du Puy-de-Dôme de la SAFER d'Auvergne a été émis pour l'attribution de ces biens d'une superficie totale de 16 227 m² au prix de rétrocession de 16 550 € à la Ville de Clermont-Ferrand.

Il vous est donc demandé, en accord avec votre commission, de valider l'attribution de ces terrains par la SAFER d'Auvergne à la commune de Clermont-Ferrand, et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte afférent.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à la majorité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 7 octobre 2014

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint

Grégory BERNARD